



EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE POUR L'ACCÈS AU GRADE
D'INGÉNIEUR D'ÉTAT

OPTION : PÉDAGOGIE AGRICOLE

Session : du 27 octobre 2007
Epreuve écrite : durée : 3 h
Coefficient : 3

SUJETS AU CHOIX

NB : le candidat doit traiter l'un des deux sujets suivants :

SUJET N° I

La formation professionnelle alternée, régie par la loi N° 36-96, venait pour combler les lacunes de la formation résidentielle en prônant plus de professionnalisation du système de formation. Elle a induit des changements de taille tant au niveau organisationnel, qu'au niveau des rôles des différents acteurs de la formation

- 1- Rappeler le principe de la formation par alternance,
- 2- Décrire les nouveaux rôles des différents acteurs dans ce type de formation,
- 3- Discuter des changements d'ordre organisationnel induits par l'adoption de ce mode de formation,
- 4- Quels sont les outils de communication entre les différents acteurs impliqués dans la formation alternée ?
- 5- Comment voyez-vous la formation par alternance dans la perspective de l'adoption de l'approche par compétence ? que proposeriez vous ?

Sujet II

Le formateur représente la pièce maîtresse dans l'échiquier de tout système éducatif ou de formation ; si son rôle n'est pas rempli convenablement , il serait utopique de vouloir atteindre les résultats fixés par le système d'enseignement ou de formation .

- 1- Quel est le rôle actuel du formateur dans un établissement de formation professionnel ou d'enseignement agricole ?

- 2- Quelle est l'évolution attendue de ce rôle dans la perspective d'adoption de l'approche par compétence ?
- 3- Quelles sont les compétences dont la maîtrise par le formateur sont indispensables pour qu'il puisse s'acquitter de sa mission adéquatement ?
- 4- Comment voyez-vous l'accompagnement et l'évaluation des activités du formateur/enseignant dans la situation actuelle ?
- 5- quelles sont les difficultés éventuelles que rencontre généralement un formateur/enseignant dans l'exercice de ses fonctions au sein de votre établissement ? Que proposeriez-vous ?

Questions obligatoires

Q I : L'autodidaxie assistée appartient aux méthodes actives en formation/enseignement.
Expliquez brièvement.

Q II : Donner la définition du besoin de formation.

Q III : Qu'est-ce qu'un cahier de charge de la formation ?

Q IV : Qu'est-ce qu'un projet d'Etablissement ?

Q V : Citez trois spécificités de la formation par apprentissage.

Barème : le sujet est noté sur 10 points – chaque question est notée sur 2 points